

**Chargé(e) de mission au sein de la division normes et déontologie
au sein de la Haute autorité de l'audit**

Contexte :

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la Haute autorité de l'audit (H2A) a succédé au Haut conseil du commissariat aux comptes (H3C) en application de l'ordonnance n°2023-1142 du 6 décembre 2023 qui transpose la directive dite CSRD (*Corporate Sustainability Reporting Directive*).

Cette autorité publique indépendante, dotée de la personnalité morale, est devenue l'autorité de régulation non seulement de la profession de commissaires aux comptes dans l'exercice de leur mission de certification des comptes mais également de vérification des informations en matière de durabilité ainsi que des organismes tiers indépendants et des auditeurs des informations en matière de durabilité en France. Elle assure la surveillance des professionnels et veille au respect de la déontologie et de l'indépendance. Elle diligente des enquêtes et prononce des sanctions. Elle assure également la coopération européenne et internationale des régulateurs d'audit. L'effectif actuel de la Haute autorité est d'environ 65 personnes.

Au sein de la H2A, la division des normes et de la déontologie est chargée de l'ensemble des questions relatives à la doctrine et aux pratiques professionnelles. À ce titre, elle participe à la rédaction des normes d'exercice professionnel, de contrôle de qualité et de déontologie qui s'appliquent aux professionnels régulés, instruit les saisines portant sur l'application de ces règles et contribue aux prises de position de l'Autorité au sein des instances européennes et internationales dans les domaines normatifs et déontologiques.

Actuellement, cette division comprend, outre sa directrice et son adjointe, une collaboratrice et une assistante.

Missions :

La H2A recherche un(e) chargé(e) de mission principalement en charge des aspects techniques de l'exercice professionnel des commissaires aux comptes dans leur activité de certification des comptes et des professionnels qui interviendront au titre de la certification des informations en matière de durabilité.

Sous l'autorité de la directrice de la division normes et déontologie et de son adjointe, il (elle) aura pour missions :

- L'organisation et la planification des travaux, l'établissement et le suivi des échéances, l'organisation et la préparation des réunions, la gestion et le suivi administratif des dossiers ;
- D'instruire les sujets techniques traités ;
- De préparer des synthèses des instructions menées, des propositions de textes et des projets de réponses aux consultations internes ou externes ;
- D'assister aux réunions des commissions de la H2A et des groupes de travail dont la division est en charge et d'en réaliser les comptes-rendus ;
- De participer à la veille sur les sujets d'actualité intéressant le domaine d'activité de la division, de diffuser cette information auprès des collaborateurs de la H2A et de concevoir et d'animer des formations internes sur ces sujets

Il (elle) pourra également avoir pour mission complémentaire de participer aux travaux du service attaché à la Commission des sanctions de la H2A définie à l'article L.820-5 du code de commerce,



sous l'autorité de la direction de celle-ci. Ces travaux pourront notamment consister à élaborer des notes thématiques relatives à l'exercice professionnel des commissaires aux comptes.

Profil :

Formation supérieure de niveau minimum Master 2 dans les domaines de la finance, de la gestion et du droit, avec dans l'idéal une double formation audit/droit–sciences politiques.

Expérience d'au moins 5 ans dans un cabinet d'audit, dans un cabinet en charge de questions de durabilité ou dans des fonctions d'audit interne requise avec, de préférence, une responsabilité dans les fonctions supports comptables, audit, éthique/déontologie.

Une expérience dans une instance professionnelle, une autorité de normalisation ou de régulation serait appréciée.

Bon niveau d'anglais oral et écrit.

Qualités :

- Rigueur, méthode et fiabilité ;
- Curiosité intellectuelle, et objectivité ;
- Capacité d'initiative et d'autonomie ;
- Capacités de rédaction, d'analyse et de synthèse ;
- Aisance relationnelle, aptitude au dialogue ;
- Loyauté, discrétion et capacité à respecter la confidentialité.

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Mme Sandrine Besnard, Directeur de la division normes et déontologie

sandrine.besnard@h2a-france.org – 01 80 40 75 00